

UNDEF



The United Nations
Democracy Fund

**CLAUSE D'ÉVALUATION A POSTERIORI DES PROJETS DU FONDS DES
NATIONS UNIES POUR LA DÉMOCRATIE
Contrat N°.PD:C0110/10**

RAPPORT D'ÉVALUATION



**UDF- IVC-09-291 : « Amélioration de la participation des femmes de 155 groupements
féminins » en Côte d'Ivoire**

**Date: 28 Octobre 2013
Executive summary in English**

Remerciements

Les évaluateurs souhaitent remercier Monsieur Ronald ADJA, ainsi que les animateurs et tous les membres de l'équipe de l'ONEF-CI qui ont collaboré dans l'organisation et la réalisation des activités de cette mission. Les évaluateurs expriment également leur reconnaissance envers toutes les personnes, bénéficiaires directs et indirects et intervenants, qui ont participé aux entretiens et aux groupes focaux organisés dans le cadre de cette évaluation, acceptant de partager leurs expériences et perceptions du projet.

Les évaluateurs sont particulièrement reconnaissants envers toutes les femmes qui se sont déplacées de leurs villages, même avec leurs enfants, accordant leur temps et leur disponibilité pour rencontrer les évaluateurs.

Note

Le contenu du présent rapport est celles des évaluateurs. Elles ne représentent en aucun cas les positions du FNUD, Transtec ou des institutions et/ou personnes mentionnées dans le texte.

Auteurs et contributeurs

Ce rapport est rédigé par Luisa María AGUILAR et Jean-Paul TUHO ABISSI.

Landis McKellar (Responsable de l'équipe d'évaluateurs et du contrôle de qualité) fournit les conseils méthodologiques et éditoriaux.

Aurélie FERREIRA assure la qualité des documents et est gestionnaire du projet à Transtec.

M. Eric TOURRES est directeur du projet à Transtec.

Table des matières

I. EXECUTIVE SUMMARY.....	1
II. RÉSUMÉ EXÉCUTIF.....	5
III. INTRODUCTION ET CONTEXTE DU PROJET	9
(i) Objectifs du projet et de l'évaluation	9
(ii) Méthodologie de l'évaluation	9
(iii) Contexte du projet	10
IV. STRATÉGIE DU PROJET.....	12
(i) Approche et stratégie du projet	12
(ii) Cadre Logique.....	12
V. QUESTIONS D'ÉVALUATION ET RÉPONSES TROUVÉES.....	14
(i) Pertinence.....	14
(ii) Efficacité	15
(iii) Efficience.....	17
(iv) Impact	19
(v) Durabilité.....	21
(vi) Valeur ajoutée.....	22
VI. CONCLUSIONS.....	23
VII. RECOMMANDATIONS.....	24
ANNEXE 1 : QUESTIONS D'ÉVALUATION.....	26
ANNEXE 2 : DOCUMENTATION ANALYSÉE.....	27
ANNEXE 4 : ABRÉVIATIONS	29
ANNEXE 5 : LISTE DES PARTICIPANTS AUX FOCUS GROUPES.....	30
ANNEXE 6 : EVOLUTION DES TÂCHES FÉMININES ET DES CONTRAINTES SOCIALES ET CULTURELLES	36

I. Executive Summary

(i) The project

This report presents the results of the evaluation of the project "Improving the participation of women from 155 women's groups" which was carried out by the National Organization for Women, Children and Family (ONEF), a non-governmental organization (NGO) in Ivory Coast. The project was implemented between 1 December 2010 and 30 December 2012 in the western part of Ivory Coast. The grant provided by the United Nations Democracy Fund (UNDEF) was US\$ 225,000.

The overall aim of the project was to increase the number of rural women who take part in the democratic process, and specifically in decision-making, through their effective participation in electoral processes. In order to do this, the project set out to (1) raise awareness among rural women of their political and civil rights; and (2) increase the number of informed rural women able to participate in electoral processes either as candidates or as voters. The project intervened in the Western Region of Ivory Coast in the departments of Duékoué, Guiglo, Man, Danané, and Toulepleu. The direct beneficiary group was made up of 6000 women belonging to 155 women's groups in these departments. More generally, the project benefitted the communities in the 155 villages which were affected.

This evaluation is being carried out in the context of post-project evaluations of projects financed by the United Nations Democracy Fund (UNDEF) and its aim is to: *“conduct an in-depth analysis of projects financed by UNDEF in order to better understand the elements that make for a successful project. This in turn will help UNDEF elaborate its future strategies. The evaluations will also help stakeholders to determine whether their projects were carried out in accordance with the project document and whether the desired goals were achieved”*.

(ii) Evaluations findings

Through interviews and field visits several **relevance** factors were established. The action that was proposed is in line with the post-election crisis, especially when taking into account that women make up the largest proportion of the voting population. The decision to intervene in the western part of the country, which was particularly affected by the war and where women became victims of sexual-based violence (excision, rape) allowed a more targeted response to the specific needs of the beneficiary populations. The women who were interviewed confirmed that the choice of target group was relevant since they greatly appreciated the project's contribution. The methodological approach that was applied emphasized awareness-raising among women in village communities. Training the female peer educators and the village Committees on Rights, Democracy and Citizenship (CDDC) was also an important part of the project, even if the pedagogical aspects could have been more strongly focused on reinforcing the capacities required for carrying out the function of peer educator and CDDC member. The relevance of the strategic approach could have strengthened two components: (a) organizing awareness-raising initiatives aimed at men in order to complement those carried out with women; (b) developing a strategy that distinguished between different age groups while focusing on young people, who are probably more open to adopting new relationship paradigms.

When it comes to the level of **effectiveness** of the project, the results are very satisfying in terms of rural women's awareness of their political and civil rights and in terms of the women's motivation and mobilization within their villages. They participate in and host radio shows which are broadcast on local radio stations. Approximately 80% of the women among

whom the project raised awareness participated in the 2011 municipal elections, which is a very satisfying result. As far as the women's participation in the electoral processes as candidates or voters is concerned, the results were less significant and vary between the different departments of intervention. In addition to the issue of violence which particularly affects women, women are further handicapped by illiteracy and because they need a certain level of financial autonomy in order to stand as candidates in the up-coming elections in 2015. Even though the role of the CDDCs could further be strengthened, there is no doubt that introducing them in 155 villages contributed to the effectiveness of the project. Traditional and administrative authorities were CDDC members, which shows that they subscribe to and are committed to the pursued aims.

The analysis of the **efficiency** factors shows that there was a good level of coherence between the planned budget and the actual budget for each result. Certain activities had to be adapted to the post-election crisis of 2010, without affecting the efficient execution of the project. ONEF put in place a coordination team responsible for the financial and strategic management. The field workers played an essential role, as they ensured close monitoring of the beneficiary groups, which clearly contributed to the efficiency of the initiatives. They were locally integrated, spoke the local language and served as intermediaries between the population, the authorities and the media.

As for the **impact**, the most significant effect obtained by the project was the election of a woman to the position of mayor of her village. Another woman was named as second head of her village, which had been completely inconceivable before.

Furthermore, the project contributed to:

- convincing women that free participation in elections was their right and had advantages. Before, women were obligated to vote for the same candidate as their husbands, whereas now they have the right to choose the candidate they want and their husbands have to respect their freedom of choice;
- in several villages, women are participating as equals in meetings and decision-making;
- in many cases; the relationship within the couple and the home has greatly improved; the number of rapes and other forms of violence has decreased;
- the traditional and administrative authorities are heavily involved in supporting the participation of women and in constructing a framework to ensure that their rights are respected,
- the presence and the activities of ONEF in villages has increased.

As for **sustainability** elements, it should be noted that ONEF is socially rooted and respected and has a wide reach in the region of intervention. The positive sustainability factors include: (i) training the female peer educators whose role it is to become multiplying agents in their villages; (ii) the awareness-raising process among the leadership of traditional instances as well as among the commune and the prefecture; (iii) the stability of the field workers in the intervention zones, ensuring the continuity of the process which was started with the target groups, (iv) establishing a relationship based on loyalty between the collaborators and the providers of funds who are participating in the funding of their projects. Among those elements that should be strengthened, one should point out the need to develop a diversified strategy to increase capacities, specifically by focusing on the training of women leaders, CDDC members and young people. Additionally, ONEF should coordinate better with other actors/similar initiatives that are present in the project intervention zone.

Finally, the project's **added value** should be noted, as it contributed to creating a drive to improve the quality of work being done with rural women and enhanced their autonomous and responsible participation in the election process.

(iii) Conclusions

On the basis of observations and responses to the evaluation questions, the evaluators came to the following conclusions:

- **The strategy of close involvement pursued by ONEF contributed to behavioral changes.** The project provides a concrete model for working towards mentality shifts. The project succeeded in engaging traditional and administrative authorities as well as villagers in the construction of participative practices and increasing the visibility of women's issues.

- **Relevance of the project strategy in improving the condition of rural women.** The project responded to the needs of and problems faced by rural women who lead vulnerable lives in the fragile context of violence endured during the post-election crisis.

- **The effectiveness of awareness-raising and training initiatives.** The project achieved very positive results in terms of raising awareness among women and motivating them, as well as in terms of training the peer educators. On this basis, ONEF could increase the pedagogical approach in future training sessions.

- **The role of the CDDCs in ensuring the adoption and durability of the achieved results.** The results which were achieved need to be consolidated. The women want to exercise their civil rights and wish to become potential candidates during the next elections. They need to be supported in order to improve their economic and social conditions. The CDDCs can play an important role in supporting the promotion of socioeconomic and cultural rights, while emphasizing the promotion of and respect for women's rights.

- **Incorporation of the male component in the strategic vision.** Although the main focus was placed on raising awareness among and training women, including men as a target group was something that was not sufficiently considered. This is a challenge that ONEF will have to overcome in its future initiatives.

- **Young people as a priority target group.** There is no differentiated strategy focused on raising awareness among young people (boys and girls) as a priority target group. They are probably more open to constructing new relationship models between men and women.

(iv) Recommendations

Based on the evaluation conclusions; the following recommendations can be made:

- **ONEF should focus subsequent intervention phases on access to and exercise of socioeconomic and cultural rights.** The next project should not only focus on raising awareness on civil and political rights and the election processes. It should encourage female participation in developing and prioritizing development and local governance actions (linked to conclusions ii and iv).

- **Reorganizing the CDDCs as points of reference for communities** The CDDCs play a key role in the democratization process. A plan to reinforce capacities should help them to become points of reference and effective intermediaries between local authorities and their communities (linked to conclusion iv).

- **ONEF should strengthen the initiatives that are put in place for awareness-raising and training.** A pedagogical approach that is more coherent with the goal of the training initiatives should be devised in order to optimize the capacities that are essential for carrying out the tasks of peer educators and CDDCs (linked to conclusions iii).

- **ONEF should strengthen its strategic approach to promoting women's rights.** Men should be a priority target group when it comes to establishing gender equality and respect for women's rights (linked to conclusions iv).

- **ONEF should prioritize a diversification of those interventions aimed at raising awareness amongst young people.** Specific training sessions aimed at young people should allow the construction and the adoption of cultural models based on respect, equality and complementarity between genders among the new generation (linked to conclusion v).

II. Résumé Exécutif

(i) Le projet

Ce rapport présente les résultats de l'évaluation du projet «Amélioration de la participation des femmes de 155 groupements féminins» exécuté par l'Organisation Nationale pour la Femme, l'Enfant et la Famille (ONEF), organisation non-gouvernementale (ONG) en Côte d'Ivoire. La mise en œuvre du projet correspond à la période du 1^{er} décembre 2010 au 30 décembre 2012, dans la zone Ouest de la Côte d'Ivoire. Le montant de la subvention accordée par le Fonds des Nations Unies pour la Démocratie (FNUD) s'élève à US\$ 225,000.

L'objectif général du projet était d'accroître le nombre de femmes rurales prenant part au processus démocratique, en particulier par leur participation effective au processus électoral et à la prise de décision. Pour ce faire, le projet se proposait (1) d'amener les femmes rurales à prendre conscience de leurs droits civils et politiques ; et (2) d'accroître le nombre de femmes rurales informées pouvant participer aux processus électoraux comme candidates ou électrices.

Le projet est intervenu dans la Région de l'Ouest de la Côte d'Ivoire dans les départements de Duékoué, Guiglo, Man, Danané et le Toulepleu. Le groupe bénéficiaire direct est constitué de 6000 femmes membres de 155 groupements féminins de ces départements et plus généralement des communautés villageoises de 155 villages concernés.

La mission d'évaluation s'inscrit dans le cadre des évaluations a posteriori des projets financés par le Fonds des Nations Unies pour la Démocratie (FNUD) et a pour objectif « *d'entreprendre en profondeur l'analyse des projets financés par le FNUD en vue d'acquérir une meilleure connaissance des éléments constituant un projet réussi. En contrepartie, cela aidera le FNUD à élaborer ses stratégies futures. Les évaluations permettent également d'aider les parties prenantes à déterminer si leurs projets ont été mis en œuvre en accord avec le document du projet et si les résultats attendus ont été atteints* ».

(ii) Questions traitées

Les entretiens et visites de terrain ont permis de constater plusieurs facteurs de **pertinence**. L'action proposée est tout d'abord en cohérence avec le contexte de l'après crise postélectorale, particulièrement si l'on considère que les femmes représentent la plus grande proportion de la population votante. Le choix d'intervenir dans la région de l'Ouest du pays, qui a été la plus touchée par la guerre et dans laquelle les femmes ont été victimes de violences de genre, (excision, viol), a permis de mieux répondre aux besoins spécifiques des populations bénéficiaires. Les femmes interviewées valorisent fortement la contribution du projet et confirment la pertinence du choix du groupe cible. L'approche méthodologique appliquée a priorisé le volet de sensibilisation des femmes et des communautés villageoises. La formation des éducatrices paires (EP) et des Comité Droit Démocratie Citoyenneté (CDDC) constituait également un axe important du projet, même si les aspects pédagogiques auraient dû être orientés davantage vers le renforcement des capacités requises pour la fonction des EP et des membres des CDDC.

La pertinence de l'approche stratégique aurait pu renforcer deux composantes : (a) organiser des initiatives de sensibilisation adressées aux hommes, pour compléter celles réalisées avec les femmes ; (b) concevoir une stratégie différenciée par âge accordant une priorité à la population jeune, qui probablement est plus réceptive à l'appropriation des nouveaux paradigmes relationnels.

Quant au niveau d'**efficacité** atteint par le projet, les résultats sont très satisfaisants en ce qui concerne la prise de conscience des droits civils et politiques par les femmes rurales qui sont fortement motivées et mobilisées au niveau des villages. Elles participent et animent les émissions radiophoniques diffusées sur les radios locales. Environ 80% des femmes sensibilisées durant le projet ont participé aux élections municipales de 2011, ce qui est un résultat très satisfaisant. En ce qui concerne la participation des femmes aux processus électoraux comme candidates ou électrices, les résultats ont été moins importants et différent selon les départements d'intervention. Aux problèmes de violence qui ont particulièrement touchés les femmes, s'ajoute le handicap de l'analphabétisme et la question de l'autonomie financière, nécessaire pour pouvoir se présenter comme candidates aux élections de 2015. Même si le rôle des CDDC pourrait être renforcé, leur installation dans 155 villages a sans aucun doute contribué à l'efficacité du projet. Les autorités coutumières et administratives locales en font partie, faisant preuve de leur adhésion et de leur engagement avec les objectifs poursuivis.

L'analyse des facteurs d'**efficience** permet d'apprécier une très bonne cohérence entre le budget prévu et réalisé pour chaque résultat. Certaines activités ont dû être réadaptées suite à la crise postélectorale de 2010, sans pour autant affecter l'exécution efficiente du projet. L'ONEF a mis en place une équipe de coordination responsable de la gestion financière et stratégique. Les animateurs de terrain ont joué un rôle essentiel, assurant un suivi de proximité des groupes bénéficiaires, ce qui a contribué clairement à l'efficience des initiatives. Les animateurs se sont avérés localement insérés : ils comprennent la langue locale et ont servi comme interlocuteurs entre la population, les autorités locales et les médias.

Quant à l'appréciation de l'**impact**, l'effet le plus significatif et immédiat du projet aura été l'élection d'une femme comme Maire de son village et la nomination d'une autre femme comme deuxième chef de village ; fait totalement inimaginable avant l'intervention.

En outre le projet a contribué à :

- convaincre les femmes sur leur droit et les avantages de participer librement au vote. Si avant les femmes étaient obligées de voter pour le même candidat que leur mari, aujourd'hui elles ont le droit de choisir le candidat et ce dernier doit respecter leur liberté de vote ;
- dans plusieurs villages, la femme participe aux réunions et à la prise de décisions, à part égale ;
- dans un grand nombre de cas, les relations au sein du couple et du foyer se sont sensiblement améliorées ; le nombre de viols et de formes de violence a diminué ;
- les autorités coutumières et administratives se sont fortement impliquées dans l'appui à la participation des femmes et à la construction d'un cadre favorable au respect de leurs droits;
- la présence et l'action de l'ONEF dans les villages s'est vue renforcée.

Parmi les éléments de **durabilité**, il est à noter l'ancrage social respecté ainsi que la longue trajectoire de l'ONEF dans la région d'intervention. Parmi les facteurs positifs de durabilité, on peut citer : (i) la formation des éducatrices paires qui ont la responsabilité de devenir des agents multiplicateurs dans leurs villages; (ii) le processus de sensibilisation auprès de la chefferie et des instances traditionnelles, ainsi qu'auprès de la commune et de la préfecture ; (iii) la stabilité des animateurs dans les zones d'intervention, assurant la continuité du processus initié auprès des groupes-cibles ; (iv) la fidélisation des relations de collaboration avec les bailleurs contribuant au financement de leurs projets. Parmi les éléments à renforcer, on peut signaler le besoin de concevoir une stratégie diversifiée de renforcement des capacités, orientée vers la formation des femmes cadres, les membres

des CDDC, et les jeunes. Egalement, l'ONEF devrait mieux se concerter avec d'autres acteurs/initiatives similaires présentes dans la zone d'intervention du projet.

Finalement, il est à noter **la valeur ajoutée** du projet, qui a contribué à déclencher une dynamique d'amélioration de la qualité du travail auprès des femmes rurales, favorisant leur participation autonome et responsable au processus électoral.

(iii) Conclusions

Sur la base des constatations et réponses aux questions évaluatives, les évaluateurs ont identifié les conclusions suivantes :

- **La stratégie de proximité de l'ONEF contribue au changement des comportements.** Le projet montre un modèle concret pour travailler au changement des mentalités. Il a réussi à engager les autorités coutumières et administratives, ainsi que les villageois dans la construction de pratiques de participation et de visibilité des femmes.

- **Pertinence de la stratégie du projet envers l'amélioration de la condition de la femme rurale.** Le projet a répondu aux besoins et aux problématiques des femmes rurales vivant en situation de vulnérabilité, dans un contexte fragilisé par les violences subies durant la crise postélectorale.

- **L'efficacité des initiatives de sensibilisation et de formation.** Le projet a atteint des résultats très positifs quant à la sensibilisation et la motivation des femmes, ainsi que pour la formation des femmes éducatrices paires. Sur ces bases, l'ONEF pourra renforcer l'approche pédagogique des futures formations.

- **Le rôle des CDDC pour la pérennité et l'appropriation des acquis.** Les acquis atteints nécessitent d'être consolidés. Les femmes veulent exercer leurs droits civiques, et devenir des candidates potentielles pour les prochaines élections. Elles ont besoin d'être soutenues pour améliorer leurs conditions sociales et économiques. Les CDDC peuvent jouer un rôle important d'appui à la promotion des droits socioéconomiques et culturels, favorisant la promotion intégrale et le respect des droits de la femme.

- **L'intégration de la composante de masculinité dans la vision stratégique.** Si l'accent a été mis principalement sur la sensibilisation et la formation des femmes, l'inclusion des hommes en tant que groupe cible n'a pas été suffisamment prise en compte. Cet aspect constitue un défi pour les futures initiatives développées par l'ONEF.

- **Les jeunes comme groupe cible prioritaire.** On constate l'absence d'une stratégie différenciée visant la sensibilisation des jeunes (garçons et filles), comme groupe cible prioritaire. Ils sont probablement plus ouverts à la construction des nouveaux modèles relationnels entre les hommes et les femmes.

(iv) Recommandations

A partir des conclusions de l'évaluation les recommandations suivantes sont proposées :

- **L'ONEF devrait orienter davantage la phase ultérieure d'intervention sur l'accès et l'exercice des droits socio-économiques et culturels.** Le prochain projet ne devrait pas se concentrer uniquement sur la sensibilisation aux droits civiques et politiques et aux processus électoraux. Il devrait favoriser la participation des femmes dans la conception et la priorisation des actions de développement et de gouvernance local (en relation avec les conclusions ii et iv).

▪ **Réorganiser le CDDC comme réfèrent communautaire.** Les CDDC détiennent un rôle clé dans le processus de démocratisation. Un plan de renforcement des capacités devrait les aider à devenir de référents et des interlocuteurs effectifs auprès des autorités locales et de leurs communautés (Conclusion iv).

▪ **L'ONEF devrait renforcer les initiatives mises en œuvre pour la sensibilisation et la formation.** Une approche pédagogique plus cohérente, avec l'objectif des initiatives de formation, devrait être conçue afin d'optimiser les capacités essentielles à la fonction d'éducatrice paire et le fonctionnement des CDDC (Conclusion iii).

▪ **L'ONEF devrait renforcer son approche stratégique de promotion des droits des femmes.** Les hommes devraient constituer un groupe-cible prioritaire dans la construction de la parité et le respect des droits des femmes (Conclusion iv).

▪ **L'ONEF devrait prioriser une diversification des interventions et viser un travail de sensibilisation des jeunes.** Des formations spécifiquement adressées aux jeunes devraient permettre de favoriser la construction et l'appropriation de modèles culturels de respect, d'égalité et de complémentarité entre les sexes parmi les nouvelles générations (Conclusion v).

III. Introduction et contexte du projet

(i) Objectifs du projet et de l'évaluation

Ce rapport présente les résultats de l'évaluation du projet «*Amélioration de la participation des femmes de 155 groupements féminins*» exécuté par l'Organisation Nationale pour la Femme, l'Enfant et la Famille (ONEF), organisation non-gouvernementale (ONG) établie en Côte d'Ivoire. La mise en œuvre du projet s'est étendue du 1^{er} décembre 2010 au 30 décembre 2012¹, dans la zone Ouest de la Côte d'Ivoire. Le montant de la subvention accordée par le Fonds des Nations Unies pour la Démocratie (FNUD) s'élève à US\$ 225,000, dont un montant d'US\$ 22,500 a été retenu pour le suivi et l'évaluation du projet.

L'objectif général du projet est d'accroître le nombre de femmes rurales prenant part au processus démocratique, en particulier à la prise de décision par leur participation effective au processus électoral. Pour ce faire, le projet se proposait (1) d'amener les femmes rurales à prendre conscience de leurs droits civils et politiques ; et (2) d'accroître le nombre de femmes rurales informées qui peuvent participer aux processus électoraux comme candidates ou électrices. Les composantes essentielles concernent : (i) la prise de contact avec les Autorités administratives et politiques et les associations (jeunes, femmes) des localités concernées ; (ii) la réalisation d'un diagnostic communautaire ; (iii) l'organisation de séances de sensibilisation publiques dans chaque localité ; (iv) l'identification et la formation de 775 éducatrices paires ; (v) la mise en place de comités villageois 'droits, démocratie et citoyenneté'(CDDC); (vi) la production de matériaux de sensibilisation et la réalisation d'émissions radio.

Le projet intervient dans l'Ouest de la Côte d'Ivoire dans les départements de Duékoué, Guiglo, Man, Danané et le Toulepleu. Le groupe bénéficiaire direct est constitué de 6000 femmes membres de 155 groupements féminins de ces départements et plus généralement des communautés villageoises de 155 villages concernés.

La mission d'évaluation s'inscrit dans le cadre des évaluations a posteriori des projets financés par le Fonds des Nations Unies pour la Démocratie (FNUD) et a pour objectif « *d'entreprendre en profondeur l'analyse des projets financés par le FNUD en vue d'acquiescer une meilleure connaissance des éléments constituant un projet réussi. En contrepartie, cela aidera le FNUD à élaborer ses stratégies futures. Les évaluations permettent également d'aider les parties prenantes à déterminer si leurs projets ont été mis en œuvre en accord avec le document du projet et si les résultats attendus ont été atteints* ».

(ii) Méthodologie de l'évaluation

L'équipe d'évaluation était composée d'un expert international, chef de mission, et d'un expert national ivoirien, engagés selon le contrat cadre signé entre le FNUD et Transtec. La méthodologie d'évaluation est présentée dans le Manuel Opérationnel régissant ce contrat et accompagnée des précisions spécifiques de la Note de Démarrage. Selon les dispositions établies, les documents relatifs au projet ont été transmis aux évaluateurs en juillet 2012 (voir Annexe 2). Sur la base de la lecture et de l'analyse des documents, l'équipe d'évaluateurs a préparé la Note de Démarrage (UDF-IVC-09-291) précisant la démarche méthodologique ainsi que les techniques et instruments d'analyse utilisés durant la mission d'évaluation. Celle-ci s'est déroulée à Abidjan, et dans la région de l'Ouest de la Côte d'Ivoire (à 600 km d'Abidjan), du 2 au 6 septembre 2013. Les évaluateurs ont eu l'occasion

¹ Le Document du Projet a été signé par UNDEF le 22.10.2010

de rencontrer divers intervenants, des membres des équipes responsables de la coordination et des bénéficiaires du projet (Voir liste complète dans l'annexe 3).

(iii) Contexte du projet

Le projet « Amélioration de la participation des femmes rurales au processus électoral à l'Ouest de la Côte d'Ivoire » couvre les départements de Duekoué, Guiglo, Toulepleu, Danané et Man, situés à l'ouest de la Côte d'Ivoire, une grande zone frontalière de la Guinée et du Libéria. Cette région, riche en ressources agricoles (café, cacao, hévéas, riz, bois, etc.) et en nombreuses autres richesses minières est devenue peu à peu une zone de forte concentration de populations originaires d'autres régions de la Côte d'Ivoire et de pays voisins. Ce phénomène migratoire fut à l'origine de nombreux conflits fonciers et intercommunautaires entre les populations autochtones et les populations allogènes, détentrices pour la plupart des plantations agricoles de la région.

En novembre 2010, lorsqu'explose la crise postélectorale ivoirienne, cette région, déjà longtemps fragilisée par des conflits internes latents, exacerbés par la guerre du Libéria et par le conflit armé de septembre 2002, sombre et connaît des massacres de populations, viols et pillages. Ces différentes crises auront affecté l'ensemble de la population ivoirienne tant sur le plan humain et social qu'économique. Les femmes et les enfants en auront payé le plus lourd tribut.



Zones d'implantation du projet

stratégiques pour la redistribution des acquis ou progrès du développement.

Différents gouvernements ont fourni des efforts à travers l'adoption et la mise en œuvre de programmes économiques et financiers, la ratification de toutes les conventions, chartes et protocoles, relatifs aux droits humains et à l'égalité entre les femmes et les hommes (CEDEF, CIPD, Beijing, Déclaration Solennelle de l'Union Africaine sur l'Égalité entre les Hommes et les Femmes en Afrique (2004), etc.), l'adoption des résolutions 1325, 1820,

La crise postélectorale témoigne à certains égards de l'absence quasi-totale d'une culture démocratique, basée sur le respect des droits humains et des institutions républicaines. Le projet de l'ONEF, conçu en conscience, vise une des multiples causes de cette faible culture démocratique : la mince participation des femmes au processus électoral, tant comme électrices que comme candidates. En effet, avec un taux de 49% (RGPH 1998) les femmes représentent pratiquement la moitié de la population ivoirienne estimée à 20,8 millions. Pourtant, elles demeurent quasiment absentes du développement du pays. Leur contribution au développement est mal évaluée, tout comme la prise en compte de leurs besoins pratiques et

1888 et 1889 sur les femmes, la paix et la sécurité, l'existence de mécanismes institutionnels pour agir et faire participer la société civile (Coordination des Femmes pour les élections et la Reconstruction Post-crise (COFEMCI/ REPC) en 2007), etc. Il faut relever ici la Déclaration Solennelle du Président de la République ivoirienne sur l'Égalité des chances, l'Équité et le Genre du 21 février 2007 dans laquelle il s'engageait à amener les institutions publiques et privées vers la parité, notamment par l'application d'un quota d'au moins 30% de femmes dans la gestion des affaires publiques et politiques, y compris lors des élections.

En dépit des efforts entrepris par le gouvernement, les inégalités de genre persistent à plusieurs niveaux : l'accès aux services sociaux de base (éducation, santé), à l'emploi, aux ressources et facteurs de production (la terre), à la prise de décision et à la participation publique et politique. Les différentes crises (économique, sociale, politique et militaire), et plus récemment la crise postélectorale, ont accentué la détérioration des conditions de vie des populations. Ces faiblesses se traduisent par le déficit de lois spécifiques et contraignantes poussant à enseigner, former et traquer tout contrevenant.

Il y a une faible appropriation au niveau national, des instruments existants pour les hommes et les femmes; les pratiques traditionnelles et sociales en matière de sexualité, d'héritage, d'accès aux ressources notamment à la terre, de prise de décision et de division du travail. Ces pratiques sont malheureusement renforcées par certains principes religieux et les stéréotypes persistants liés au Genre. Dans le Nord et l'Ouest, avec la crise, les mutilations génitales féminines ont connu une recrudescence. Le dispositif d'alphabétisation et les moyens mis en place restent encore faibles pour prendre en compte les personnes prématurément exclues du système ou pas du tout scolarisées, particulièrement les femmes qui comptent 71,5% d'analphabètes.

Entre 2000 et 2011, le nombre de femmes parlementaires est passé de 19 à 28 quand celui des hommes est passé de 204 à 227. Le nombre de ministres femmes qui était de 4 pour 33 hommes est passé à 6 femmes pour 34 hommes. Le quota de 30% de femmes dans les instances politiques et gouvernementales annoncé par la Déclaration Solennelle du Chef de l'Etat reste encore une fiction pour les partis politiques. En milieu rural, aux limitations préexistantes à la participation, à la prise de décision, aux ressources et aux facteurs de production, se sont ajoutées d'autres causes liées à la conjoncture du conflit et qui ont accentué l'emprise de la pauvreté et de la violence sur les femmes.

En dépit de la forte croissance enregistrée par le pays en 2012 (9,8% du PIB), ces différents éléments ont sérieusement remis en cause la possibilité d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) à l'horizon 2015. Le taux de pauvreté atteint près de 50% et 75% chez les femmes rurales, IDH (PNUD) de 168^{ième} sur 187 pays. Le Plan National de Développement (PND) adopté en Conseil des Ministres le 28 mars 2012, suite au Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté (DRSP) devra permettre de réduire significativement la pauvreté en Côte d'Ivoire y compris la réduction des inégalités sociales, politiques et économiques entre hommes et femmes, conformément aux OMD. L'atteinte de ces objectifs demandera un effort conjoint et organisé de la société civile et du gouvernement.

Le projet « Amélioration de la participation des femmes rurales au processus électoral en Côte d'Ivoire » d'ONEF démontre qu'il est plus que nécessaire de reconnaître politiquement le rôle des femmes et de convier la société entière à une redéfinition des fonctions et des responsabilités attribuées culturellement aux hommes et aux femmes². Il faut d'une part, renforcer la prise de conscience des femmes elles-mêmes, et d'autre part, associer activement les hommes à la prise de conscience collective.

² Guitté Hartog

IV. Stratégie du projet

(i) Approche et stratégie du projet

La stratégie du projet vise l'amélioration de la participation des femmes rurales de 155 groupements féminins aux processus démocratiques, promouvant plus particulièrement leur participation effective au processus électoral. Le projet a capitalisé les relations précédemment établies dans la région de l'Ouest du pays, entre l'ONEF, les 155 groupements féminins bénéficiaires et les autorités locales.

L'axe primordial du projet concernait la sensibilisation et promotion des droits des femmes, priorisant une approche méthodologique inclusive et participative. Toutes les activités ont été réalisées avec la participation active des femmes, ainsi que des communautés et autorités villageoises des 155 villages concernés.

La stratégie retenue pour l'exécution du projet a été conçue à partir de l'articulation de plusieurs composantes, centrées sur la promotion de : (i) la prise de contact avec les autorités coutumières, administratives et politiques et les associations de jeunes et de femmes des localités concernées afin d'assurer leur adhésion et implication dans le projet ; (ii) la réalisation d'un diagnostic communautaire participatif sur la participation des femmes aux processus électoraux et leur implication dans le processus démocratique ; (iii) l'organisation de séances de sensibilisation publiques dans chaque localité ; (iv) l'identification et la formation de 775 éducatrices paires pour informer les femmes sur leurs droits civils et politiques (particulièrement les femmes sans papiers) et faire le relai auprès des communautés ; (v) la mise en place de Comités villageois droits, démocratie et citoyenneté (CDDC) offrant un appui aux éducatrices paires sur leurs thèmes de sensibilisation et assumant la veille des cas de violation ou de non-respect des droits des femmes dans les villages ; (vi) la confection de pancartes, stickers, affiches et la réalisation d'émissions radiophoniques dans le but de rendre le projet et ses actions visibles et d'informer le plus grand nombre sur sa mise en œuvre.

Quant aux zones géographiques, le projet intervient dans l'Ouest de la Côte d'Ivoire dans les départements de Duékoué, Guiglo, Man, Danané et le Toulepleu. Le public cible est constitué de 6000 femmes membres de 155 groupements féminins. Il s'agit de populations vivant en milieu rural, en situation de grande vulnérabilité. Les femmes en milieu rural sont particulièrement touchées par l'analphabétisme, et ont par conséquent un accès fort limité à l'information civique et aux opportunités de participation.

En ce qui concerne la gestion stratégique, l'ONEF a désigné un chef de projet, responsable de la supervision et du suivi des initiatives, appuyé par les cinq animateurs nommés dans chaque département. Globalement, l'approche stratégique choisie s'est avérée pertinente, néanmoins, elle aurait pu prioriser davantage deux composantes du projet : (a) le renforcement des aspects pédagogiques dans la formation des EP et des membres des CDDC ; (b) l'organisation des formations spécifiques pour impliquer plus activement les hommes (adultes et jeunes), favorisant ainsi la prise de conscience collective. Ces aspects sont analysés dans le chapitre V.

(ii) Cadre Logique

Le tableau qui suit présente la logique de l'intervention du projet : ses activités, ses résultats prévisionnels, son objectif et l'objectif de développement recherché :

Activités principales*	Résultats attendus*	Objectif du projet*	Objectif de développement*
<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration d'une étude diagnostic; • Séances d'information aux autorités administratives et politiques des cinq Départements ; • Cinq séances de formation pour 834 éducatrices paires ; • Séances de sensibilisation des masses (123 séances en 22 villages) 	<ul style="list-style-type: none"> • 6000 femmes rurales sensibilisées aux droits politiques et civils et aux bénéfices de la participation et des pratiques démocratiques • 6000 femmes sensibilisées sur les thèmes de la déclaration des naissances et de la scolarisation des jeunes filles. 	<p>Prise de conscience par les communautés de l'importance de leur participation dans les processus démocratiques</p>	<p>Contribution à l'amélioration du pouvoir de décision des femmes à tous les niveaux</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place officielle des 155 CDDC (se réunissant une fois par trimestre) ; • 50 émissions radio avec la participation des femmes ; • Production d'enregistrement des émissions radio ; • Production de matériel de sensibilisation (155 pancartes, 1000 stickers, 1250 affiches). 	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration du taux de participation aux élections législatives du 2011 (environ 80% des 6000 femmes rurales bénéficiaires du projet) 	<p>Mobilisation des autorités coutumières et administratives dans les cinq départements du projet pour le respect des droits des femmes dans les communautés villageoises</p>	

* Les évaluateurs présentent une synthèse des informations fournies par le document de projet. La formulation utilisée dans le présent tableau ne se retrouve pas nécessairement telle quelle dans le DP.

V. Questions d'évaluation et réponses trouvées

Les questions essentielles qui ont fait l'objet de l'évaluation portent sur les critères-clés d'évaluation établis par la Comité d'Aide au Développement (CAD)³ de l'Organisation pour la Coopération et le Développement Economique (OCDE), à savoir : la pertinence, l'efficacité, l'efficacé, l'impact et la durabilité. Un point supplémentaire est ici consacré à la valeur ajoutée du FNUD. Les questions d'évaluation et sous-questions sont détaillées dans l'Annexe 1.

(i) Pertinence

Le projet s'avère très pertinent compte tenu du contexte de l'après crise postélectorale ainsi que du report des élections municipales, initialement prévues en 2011 et décalées en raison de l'absence de l'opposition. L'objectif du projet de promouvoir la participation des femmes aux processus électoraux répond à un besoin réel des groupes bénéficiaires représentant une proportion remarquable de la population votante. Les femmes rencontrées dans le cadre de la mission ont fortement valorisé la contribution du projet, l'opportunité offerte de connaître leurs droits et la haute pertinence des thèmes abordés.

« On a analysé à quelle heure les femmes ont le temps d'écouter la radio, pour organiser nos émissions radio ».

Clément K., responsable de l'étude diagnostic

Par rapport au choix des zones d'interventions, l'ONEF a choisi la région de l'Ouest du pays. Cette région est la zone qui a été la plus touchée par la guerre et dans laquelle les femmes ont été particulièrement sujettes à des violences de genre telles que l'excision et le viol. Afin de mieux répondre aux besoins spécifiques des zones ciblées, le projet a développé une étude diagnostic présentant une analyse pertinente et

détaillée des contextes d'intervention et des besoins des femmes. Cependant, les effets de l'après crise n'ont pas été pris en compte dans l'analyse.

Concernant l'approche méthodologique, une des composantes prioritaires du projet était le volet de sensibilisation et de formation, ce qui a été jugé pertinent tant par les animateurs que par des bénéficiaires interrogés. Il est vrai que la formation des éducatrices paires et des CDDC était un axe important du projet, mais les aspects pédagogiques n'ont pas toujours été suffisamment pris en compte. Afin que les femmes puissent mieux exercer leur fonction de sensibilisation auprès d'autres femmes et dans leur village, il aurait fallu mieux les former à l'accompagnement et aux techniques de formation. En outre, compte tenu que les CDDC accomplissent une fonction de veille dans les villages, il aurait été nécessaire d'avoir une formation à la médiation et à l'écoute. Dans certains cas graves de violence, la sensibilisation ne suffit pas. Il faut faire appel à des professionnels ayant une expertise spécifique comme les opérateurs de la justice, les services d'écoute et de conseils



Membres du Comité Droits Démocratie et Citoyenneté du village de Zébly, à Guiglo

³ Centre d'Aide au développement, OCDE

ou encore les psychologues et/ou thérapeutes familiaux. Dans ce cas une approche interdisciplinaire aurait dû être envisagée par l'ONEF. Les animateurs sont souvent confrontés à devoir prendre des décisions difficiles et devraient pouvoir faire appel à ce type de services d'appui.

Le projet a accordé également une priorité à l'intégration de l'approche genre, se focalisant davantage sur les activités de sensibilisation à l'attention des femmes. Néanmoins, les actions de sensibilisation auraient été plus pertinentes si elles avaient intégré des initiatives spécifiques auprès des hommes. Pour changer les comportements des hommes et de la collectivité dans sa totalité il ne suffit pas de sensibiliser les femmes mais il est aussi nécessaire de travailler avec les hommes dans la construction de relations complémentaires et égalitaires. Souvent, « l'empowerment » des femmes est perçu comme une menace au pouvoir masculin, ce qui se traduit par des attitudes de domination accrues envers les femmes.

« Je suis contente car les femmes ont l'opportunité de connaître nos droits ; nos parents ne les connaissaient pas. C'est important aussi pour nos enfants ».

Témoignage d'une femme ayant participé à une formation dans le village de Quezón

Pour conclure, le public bénéficiaire couvrait une tranche d'âge très large : de 18 à 75 ans. Les jeunes (filles et garçons) étant plus réceptifs à l'appropriation des nouveaux paradigmes autour du genre, les activités de sensibilisation auraient été davantage pertinentes si elles avaient été conçues sur base d'une stratégie différenciée par âge accordant une priorité à la population jeune. Il s'agit de certaines questions qu'il serait judicieux de travailler à l'avenir, afin d'optimiser la pertinence des interventions.

(ii) Efficacité

« Avant il y avait une grande inégalité entre les hommes et les femmes. Maintenant, on nous a sensibilisé à la violence et aux droits des femmes. Nous sommes émus de voir que dans le village les choses changent ».

Bénéficiaire homme, village de Tobly Bangolo

La crise survenue en 2011 suite aux élections présidentielles a eu un impact certain sur la mise en œuvre du projet, car le cadre général est devenu moins propice à la participation démocratique des citoyens et plus encore pour les femmes. Les effets des conflits ont touché surtout les départements de Duekoué, Guiglo, Toulepleu, où la stratégie initialement conçue pour l'exécution du projet a dû être adaptée. Malgré ces difficultés, on observe que les critères stratégiques et la flexibilité adoptée par l'ONEF ont contribué à

rattraper le retard et permis la bonne réalisation de l'intervention. Quant au niveau d'efficacité atteint par le projet, la mission a pu constater des résultats très satisfaisants en ce qui concerne la prise de conscience des droits civils et politiques par les femmes rurales ; ce qui a engendré une véritable mobilisation au niveau des villages. Par contre, en ce qui concerne l'accroissement du nombre de femmes rurales intégrées aux processus électoraux comme candidates ou électrices, les résultats ont été moins importants et différent selon les départements d'intervention. Dans certains villages de Guiglo le taux de participation des femmes a été une réussite. Dans d'autres communautés, leur participation a été freinée par les violences engendrées par la crise. En dépit de l'évolution très positive sur le plan de la sensibilisation des bénéficiaires⁴, il reste encore du chemin à parcourir notamment en ce qui concerne l'accès et l'exercice des droits. En effet, le projet a été efficace dans le sens où les

⁴ 775 éducatrices paires (EP) des 155 groupements villageois ont été formées ; Avec l'appui des animateurs locaux, ces éducatrices paires, ont organisé 123 séances de sensibilisation de masse, dans le marché des villages impliqués dans le projet.

séances d'information et de sensibilisation des femmes ont permis un éveil véritable. Ainsi, par exemple, elles connaissent maintenant l'importance d'obtenir une déclaration de naissance pour exercer leur droit de vote. Le projet a même fait un recensement des femmes non déclarées à l'état civil, plaidant pour la mise en place d'un mécanisme pour permettre l'établissement de jugements supplétifs d'actes de naissances. Néanmoins, le coût de cette documentation dépasse les moyens des femmes.

Les femmes interviewées ont souligné les difficultés rencontrées quant à la transformation des produits agricoles, l'amélioration de la commercialisation de ces produits, les problèmes pour envoyer leurs enfants à l'école, ainsi que pour accéder aux soins de santé ; or, être candidate demande des moyens. D'ici les élections de 2015, elles devraient acquérir plus d'autonomie pour pouvoir se présenter comme candidates. L'analphabétisme représente un véritable handicap pour les femmes et mériterait davantage d'attention. Ce problème sérieux n'a en effet pas été abordé par le projet. L'ONEF travaille sur cette problématique depuis peu dans le cadre d'un projet appuyé par ONU Femmes. Malgré ces conditions, l'équipe du projet estime qu'environ 80% des femmes sensibilisées durant le projet ont participé aux élections municipales de 2011, ce qui est un résultat très satisfaisant.

Au départ la résistance des hommes a été incontestable. Ils sentaient leur autorité remise en cause. Lors de l'une de mes visites au village, quelqu'un m'a dit « C'est toi... à toi ta femme peut te gifler dans la maison ». Il ne comprenait pas qu'une femme pouvait avoir des droits.

Roland A. Chef du projet



L'annexe 6 illustre la perception des femmes sur leur situation, et montre comment elles apprécient les avancements et changements acquis dans le cadre du projet. Les interviews ont permis de dégager avec les participants les évolutions qui ont marqué les conditions sociales et humaines de femmes par l'intermédiation du projet. Dans ses témoignages, les femmes relevaient ce qu'elles vivaient ou subissaient avant que le projet ne prenne place dans leur village et communauté, d'une part, et ce qui a changé dans leur comportement et dans celui des hommes, d'autre part.

L'analyse des témoignages montre que la charge de travail des femmes pèse tellement sur elles qu'elles ont peu d'espace pour des activités de réflexion et de réunions. Même si on constate que les hommes s'engagent progressivement, cela ne suffit pas. Il reste à élucider des questions essentielles comme le droit à la terre et à

l'héritage. La question foncière reste inégalitaire et constitue un problème à résoudre.

Le diagnostic de la situation des droits des femmes réalisé dans le cadre du projet⁵ a permis de comparer l'évolution de leur situation « avant et après » l'intervention. Les indicateurs d'analyse ont été soigneusement identifiés et se sont avérés très pertinents. Cependant, il aurait été intéressant de faire une restitution de ces résultats auprès des communautés, afin de favoriser la prise de conscience de la situation des femmes en matière de droit dans leurs villages. Une étude différenciée par âge aurait permis d'identifier les besoins spécifiques des jeunes (filles et garçons) en matière de genre.

Un autre facteur ayant contribué à l'efficacité du projet est l'installation officielle de 155 Comités villageois Droits, Démocratie et Citoyenneté (CDDC). Les autorités coutumières et administratives locales (Préfets, Sous-préfets, Chefs de villages, leaders religieux, présidentes d'Associations de femmes, présidentes de Groupements Féminins et présidents de jeunes) intègrent ces Comités. Ainsi ils démontrent leur adhésion au projet et assurent en même temps leur représentativité et leur légitimité. Toutefois le rôle des CDDC dans les villages pourrait être renforcé et la dominance masculine observée parmi leurs membres devrait être évitée.

Il aurait été bénéfique d'organiser davantage de formations approfondies sur la manière dont les CDDC peuvent contribuer à l'accès et l'exercice des droits. Compte tenu de la présence d'autres comités intervenant dans les mêmes zones tels que le Comité de Cohésion Sociale et les Comités de Développement Communautaire (CDC), l'ONEF pourrait impulser une meilleure coordination entre ces acteurs favorisant l'impact.

Finalement, il est à noter l'efficacité des 50 émissions radiophoniques réalisées sur des thèmes identifiés en concertation avec les femmes et diffusées sur les radios locales. Elles ont été animées par les femmes des villages ce qui a conduit d'autres femmes ne participant pas au projet à s'intéresser au programme. De plus, ces émissions ont permis de conscientiser les autorités locales aux problèmes rencontrés par les femmes rurales. Des matériaux de support aux activités de sensibilisation ont été confectionnés et diffusés (155 pancartes, 1000 stickers, 1250 affiches)

(iii) Efficience

L'exécution du projet a été mise à mal par la crise postélectorale (2010). Certaines activités n'ont pu être réalisées et ont dû être réadaptées (voir point iv efficacité). Malgré ces difficultés, l'ONEF a trouvé des solutions appropriées pour accomplir l'objectif et les résultats escomptés.

Réalisations des prévisions budgétaires.

Pour réaliser l'ensemble des activités, il était prévu un budget total de \$ 202.500. La réalisation des activités a consommé en tout \$201.127,81. Soit un taux de réalisation budgétaire de 99,3%. Ce qui montre que le budget prévu a été consommé de façon optimale. Concernant le taux de réalisation financier de chaque activité, l'activité "Voyage" qui regroupe l'ensemble per diem et carburant pour les déplacements de terrain et les ateliers organisations dans les cinq départements touchés par le projet a un taux de réalisation de 102,1%. Ce qui signifie que la ligne budgétaire a été dépassée. Cela pourrait s'expliquer par la fréquence des déplacements sur le terrain pour assurer les formations des femmes dans des zones d'accès très difficile. De plus, pendant la crise, le matériel roulant des agents de terrain a été volé et le prix du carburant a connu également une hausse. Toutefois, de manière comparative, les proportions entre le budget prévu et les dépenses effectivement réalisées sont quasiment les mêmes (cf. tableau n°3) en dehors du volet "Voyage" : Salaires poids prévu 19,6% poids financier réalisé 19,6% ; Voyage poids prévu

⁵ Ce questionnaire a été administré à un échantillon de 496 femmes de 18 à 75 ans réparties sur les cinq départements où le projet est intervenu.

19,6% poids financier réalisé 20,1% ; Services contractuels qui comprennent les honoraires des consultants et la collation pour 775 femmes éducatrices paires, poids prévu 31,7% poids réalisé 31,61%. Cette rubrique représente le poids le plus important des activités. Pour les "Réunions et formation", prévu 4,4% poids réalisé 4,9% comme pour les autres activités telles que l'équipement, la Communication/Plaidoyer restent dans des proportions raisonnables des dépenses effectuées.

Tableau n°1 - Poids financier des activités réalisées

Tableau n° 2 - Taux de réalisation des dépenses par activités

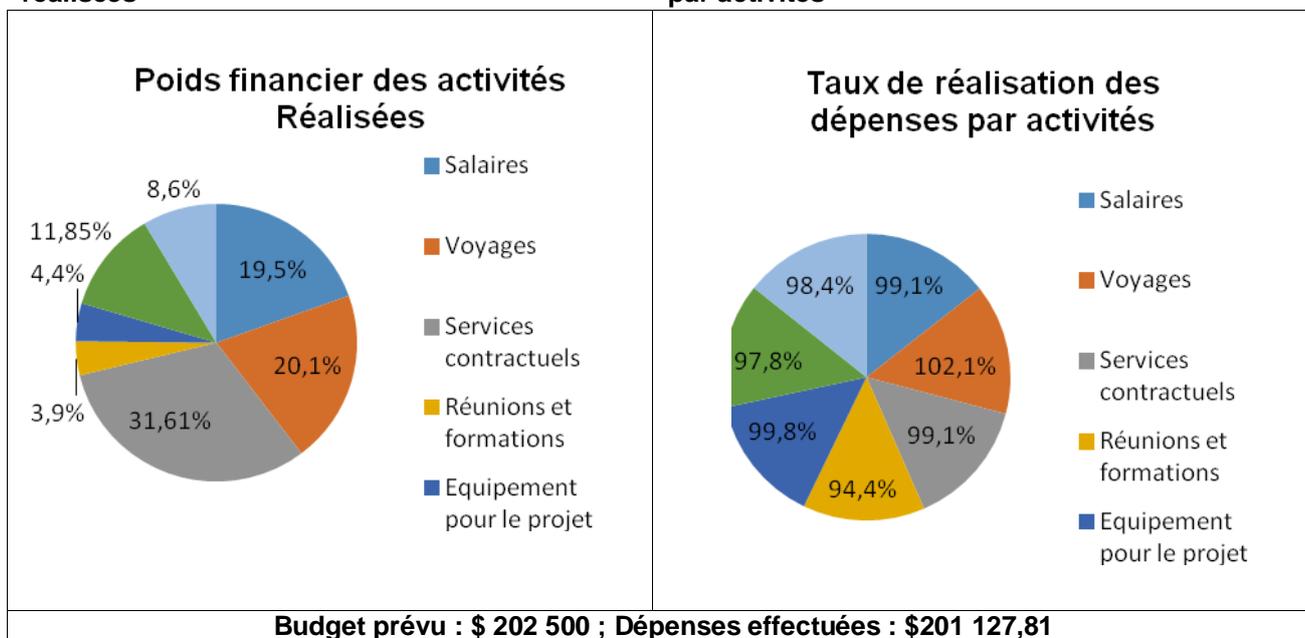
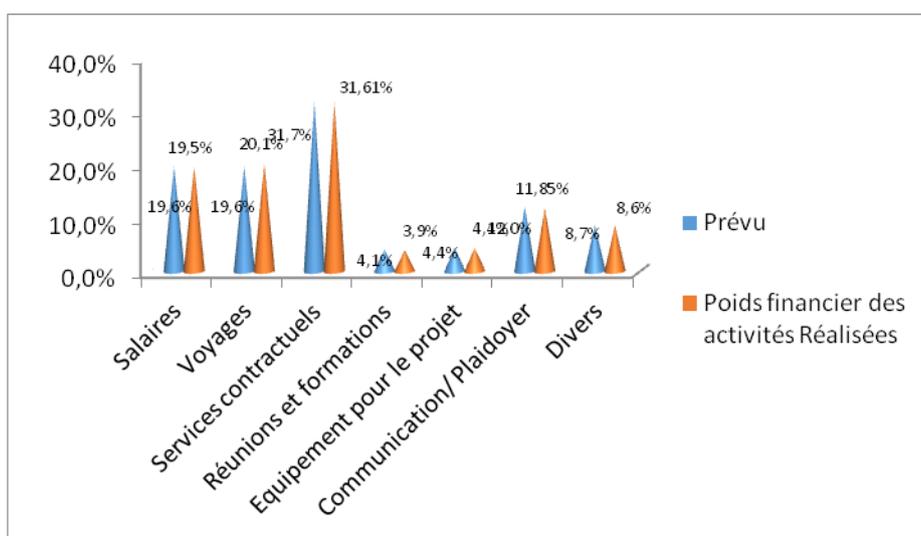


Tableau n°3 : Comparaison poids financier activités prévues poids activités réalisées



Coût moyen de l'appui et effets du projet

Ce sont en tout plus de 6000 femmes qui ont été touchées, sensibilisées à travers 155 villages. Ce qui fait un coût d'appui de moins de \$ 1,40 par femme touchée et par mois. Les cinq départements ont été effectivement couverts au sein des communautés identifiées. Un autre point à relever, c'est que par le biais d'un groupement de femmes touchées dans un village donné, ce sont toutes les femmes et les habitants du village qui sont mobilisés. Le facteur multiplicateur de l'action mobilisatrice des femmes sensibilisées est un élément à

prendre en considération. Les femmes rurales rencontrées dans le cadre de la mission d'évaluation s'éveillent effectivement à l'idée de leur propre candidature aux élections locales et sont conscientes de leur pouvoir d'influencer le choix des candidats.

Toutefois, il faut tenir compte des pesanteurs socioculturelles encore très présentes. 155 villages touchés, c'est encore faible. Un village acquis à la cause ne fait pas forcément des émules dans son voisinage. Il faut viser dans la suite du projet, un seuil critique de communautés ou de villages capables de faire basculer progressivement la région et le pays. L'expérience réalisée par l'ONEF à travers ce projet montre concrètement un modèle de projet pour travailler au changement des mentalités. La démarche d'appui devra inclure une dimension proposant de travailler sur le changement du comportement des hommes.

Le dispositif de gestion mis en place par l'ONEF reposait sur : un chef de projet, un assistant administratif et financier, 5 animateurs de terrain, qui sont localement insérés, comprennent la langue locale et sont en mesure de communiquer avec les populations, les autorités locales et les médias. Quoiqu'il ait énormément souffert de la crise postélectorale, ce dispositif a fonctionné tant en occupation du terrain que dans la réalisation des activités au moindre coût, avec un faible équipement (motos volées au cours de la crise). La nomination du chef de projet au poste de Directeur exécutif de l'ONEF raccourcit la chaîne de décision et favorise l'exécution du projet. La mise en place des CDDC semble avoir contribué à optimiser le travail de cette équipe.

« Nous souhaitons améliorer l'état de nos routes et les conditions de transport. Quand une femme enceinte doit aller à l'hôpital pour accoucher, elle doit se déplacer en mobylette... Si un enfant tombe malade, parfois il est mort dans le chemin... vous comprenez pourquoi nous voulons changer cela ... »

Femme village de Dongouiné

Globalement, au regard des résultats obtenus en termes d'éveil des consciences et de mobilisation des femmes pour leurs droits de participation aux processus électoraux, on peut estimer que le projet a été conduit de façon efficiente. En effet, l'atteinte des objectifs du projet dans les secteurs d'activités proposés est appréciable sur le terrain. Le budget conçu a été mis en œuvre de façon à atteindre les objectifs du projet. L'effort fourni et les résultats obtenus, le sont dans des proportions raisonnables. Les dispositions institutionnelles telles que pratiquées ont favorisé effectivement l'obtention de résultats et il y a une amorce dans l'appropriation du projet pour une responsabilisation des femmes à travers les paires éducatrices.



Echanges entre l'animateur, les Educatrices Paires et les membres du CDDC à Sahibly (Toulepleu)

(iv) Impact

Les responsables du projet estiment avoir sensibilisé environ 6000 femmes appartenant aux 155 groupements féminins. Compte tenu de la vaste zone géographique d'intervention du projet, la mission n'a été en mesure de rencontrer qu'un nombre réduit des bénéficiaires provenant de 13 villages des trois départements. Sur la base de ces rencontres, les évaluateurs ont pu apprécier les facteurs d'impact en relation directe et/ou indirecte avec l'action du projet:

- Le projet a eu un grand impact mobilisateur au niveau de l'amélioration de la condition des femmes dans les 155 communautés locales, grâce à la réalisation des activités de sensibilisation qui ont permis de rendre visibles les droits des femmes. La plus part d'entre elles ne connaissaient pas ni leurs droits, ni l'existence de la Loi 48, qui les protège. Lors des entretiens, elles ont pris la parole spontanément, réaffirmant leur envie de s'exprimer et de participer aux réunions de village, ce qui n'était pas le cas auparavant. Avant les femmes n'étaient pas associées aux réunions du village qui étaient réservées uniquement aux hommes. Aujourd'hui la femme participe à part égale, car, comme en témoigne le chef de village : «aujourd'hui, nous savons que la femme a l'intelligence et est capable de s'exprimer et de donner des opinions valables». (iii) l'organisation de séances de sensibilisation publiques dans chaque localité, deux fois par mois, par les 5 animateurs locaux dans le but de soutenir la sensibilisation faite par les éducatrices paires auprès des femmes et des hommes sur les droits civils et politiques des femmes.

- Dans un grand nombre de cas, les relations au sein du foyer se sont sensiblement améliorées en faveur de relations plus équitables. Selon les témoignages des femmes, les violences conjugales et le nombre des viols ont diminué. Par ailleurs, les hommes font des tâches culturellement dédiées aux femmes (comme chauffer l'eau, couper le bois, le porter à la maison,...) sans être gênés.

Lors des réunions avec les groupes, les femmes ont exposé plusieurs témoignages faisant allusion au passé et ce qui a changé grâce aux initiatives du projet. Elles ont expliqué comment elles ont sensibilisé leurs parents aux questions relatives à leur droit à l'héritage ; et ont réussi à convaincre leurs maris à partager les revenus de la récolte.

- Là où on constate un impact remarquable du projet, est sur le nombre des femmes qui ont participé au processus électoral. Les animations faites par les 755 éducatrices paires, ainsi que les émissions radio ont convaincu les femmes sur leur droit et les avantages de participer librement au vote. Avant c'était le chef de famille qui décidait le candidat qui devait être élu ; les femmes étaient obligées de voter pour le même candidat que leur mari. Actuellement, les femmes ont commencé à choisir leur candidat, expliquant à leur mari qu'il doit respecter leur liberté de vote. Un autre effet indéniable du projet, c'est le fait que dans un des villages, une femme a été élue Maire, ce qui était totalement inimaginable avant; A Guiglo, une autre femme a réussi à être nommée deuxième chef de village. Cependant, il faut noter aussi que les effets du projet sur ce point diffèrent d'un contexte à l'autre. Dans les zones qui ont été fortement touchées par la violence pendant la période des conflits, la population a été marquée par ces événements; là où les femmes ont été battues, violés,... le taux de leur participation aux élections municipales a été plus faible. Les femmes ont beaucoup souffert et tiré des leçons. Elles ne sont plus motivées à retourner à un bureau de vote...Par contre, dans ces villages, le projet a réussi à redonner la dignité et la confiance aux femmes. Elles ont fortement apprécié la connaissance de leurs droits et sont davantage intéressées à gagner une place plus active dans leurs communautés.

- Les autorités coutumières et administratives se sont fortement impliquées avec les objectifs du projet. Elles ont compris les enjeux et l'importance de leur appui à la participation des femmes ainsi qu'à la construction d'un cadre favorable au respect de leurs droits; Dans certains villages le chef de village a appelé la population à participer aux activités du projet. En outre, la mise en place des CDDC constitue une instance représentative qui peut favoriser l'articulation entre les élues et les citoyennes.

Danané, 04 septembre 2013. Dily Dangbeu Jacques, Chef de province, Chef de Canton, Porte-parole des chefs des 35 départements Krou et Dan.



L'honorable Dangbeu, ancien Maire de la Commune de Danané explique pourquoi il s'est engagé pour la défense et la promotion des droits de la femme, particulièrement de la femme Dan.

Une femme utilisée comme main d'œuvre, avant et pendant la colonisation. En effet, en pays Dan il n'y avait pas de considération pour la femme. Elle était soumise aux exigences des hommes. Mais nous avons changé d'époque. Aujourd'hui c'est le système démocratique et la liberté d'expression. Et la femme Dan est une femme qui a toutes les capacités pour intervenir et s'impliquer. C'est une femme responsable.

Mais pour que la femme accepte et comprenne sa liberté d'expression, il faut la sensibiliser.

Nous avons introduit la femme Dan dans le système de la démocratie. Nous avons changé d'époque, la femme doit changer de statut et devenir libre.

C'est aussi là notre combat contre l'excision des femmes. Nul n'est censé ignorer la loi et les femmes Dan ont commencé à comprendre que l'excision est un crime. Toutefois, il faut encore continuer la sensibilisation.

La femme qui opère l'excision s'appelle Zoho. C'est une place d'honneur. Avec le dépôt des couteaux, il faut trouver une position honorable à la femme Zoho. Et je m'y attelle.

Toutes ces questions doivent être abordées pour avoir la paix nécessaire au développement harmonieux de notre pays.

La paix est la première condition de notre culture.

- Le projet a également contribué à renforcer l'action de l'ONEF dans les villages. Les bénéficiaires ont manifesté leur motivation de continuer à participer à des initiatives organisées par l'ONEF, en lui demandant de ne pas se retirer des villages. Même les femmes d'un village voisin, où le projet n'est pas intervenu, sont venues demander que le projet arrive au village. De plus, il est à noter que le projet a rendu possible la permanence de l'équipe d'animateurs locaux dans les départements ce qui a contribué aux effets des initiatives menées par l'ONEF auprès des populations bénéficiaires.

(v) Durabilité

L'ONEF se soucie d'assurer des résultats et des effets durables aussi bien au niveau des regroupements de femmes et des communautés rurales, que sur l'engagement des autorités coutumières et administratives des villages participants. La mission a pu observer des facteurs appréciables pouvant contribuer à la pérennité des actions :

« L'ONEF est une ONG dans le fond et la forme, et c'est à remercier ».

Chef de Village à Quezón.

- Le projet est très bien accueilli et respecté par les populations et les autorités locales notamment grâce à la longue trajectoire de l'ONEF dans la région. L'ONG dispose d'un ancrage social très fort et d'une équipe d'animateurs stable ayant une importante expertise en matière de sensibilisation et mobilisation des femmes. Ces animateurs interviennent depuis des années dans les mêmes zones géographiques, assurant aussi le maintien du dialogue avec les autorités locales ; ce qui constitue un facteur non négligeable de durabilité. Les visites réalisées aux villages ont permis de constater que les villageois ont une relation de confiance avec eux et reconnaissent l'appui inconditionnel et l'engagement de l'ONEF envers leurs soucis et besoins. Etant donné que le projet n'est pas autodéterminé, mais, qu'il s'agit d'un projet choisi par l'ONEF, cette assise institutionnelle est très appréciable.

▪ Cette adhésion au projet, est également observable au niveau de la chefferie et des instances traditionnelles, ainsi qu'auprès de la commune et de la préfecture, ce qui a contribué à consolider l'ancrage institutionnel des actions et la réussite des activités. L'implication effective des autorités locales représente un composant significatif de pérennisation.

▪ La priorité accordée par l'ONEF à la sensibilisation et à la formation des éducatrices paires constitue un facteur de durabilité important car un nombre d'entre elles est engagé à reproduire les activités de sensibilisation dans leurs villages. Toutefois, une stratégie diversifiée de renforcement des capacités, par exemple orientée vers la formation des femmes cadres, et/ou à destination des membres des CDDC, pourraient contribuer à construire un capital humain autochtone non négligeable.

« Nous remercions le FNUD pour l'appui donné à ce projet ; nous aimerions l'étendre à d'autres villages ; et pouvoir moderniser les techniques agricoles.

Chef de village de Dongouiné

▪ L'ONEF est membre actif de la Plateforme Régionale du Comité National de Lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants (CNLVFE), ce qui favorise la collaboration avec les initiatives menées par d'autres organisations. Cependant, l'ONG devrait identifier et établir de nouvelles alliances avec d'autres acteurs qui interviennent dans le domaine des droits socioéconomiques et culturelles dans la région.

▪ Quant à la durabilité financière, l'ONEF a réussi à fidéliser les relations de collaboration avec divers bailleurs qui participent au financement de leurs projets. L'ONG cherche ainsi à « enchaîner les projets » dans les mêmes zones d'intervention, afin d'assurer la durée du processus initié et la mise en œuvre continue d'actions de renforcement auprès des groupes-cibles. A l'heure actuelle, ONU Femmes finance un projet d'appui aux activités génératrices de revenus (AGR).

(vi) Valeur ajoutée

Dans le contexte instable et particulièrement difficile de l'après-guerre, qui a fortement touché la région de l'Ouest du pays l'appui du FNUD, à travers ce projet, a incontestablement répondu à des besoins spécifiques et réels de femmes rurales qui n'avaient jamais eu l'opportunité de participer de manière autonome et responsable à un processus électoral. Malgré les résistances encore présentes face aux progrès d'autonomie de la femme et l'exercice de pratique de parité, la contribution du FNUD a apporté une valeur ajoutée non négligeable à ces communautés rurales peu conscientes de leurs droits civiques et politiques. En outre, grâce au support du FNUD, l'ONEF a pu renforcer son ancrage institutionnel dans les cinq départements, consolidant également la présence des équipes d'animation sur le terrain.



Réunion du CDDC à Glopaody (Guiglo)

VI. Conclusions

On peut synthétiser comme suit les conclusions de l'évaluation, sur la base des constatations et réponses aux questions évaluatives présentées au chapitre précédent.

(i) La stratégie de proximité de l'ONEF contribue au changement des comportements. L'expérience réalisée par l'ONEF à travers ce projet montre un modèle de projet concret pour travailler au changement des mentalités. Le projet a réussi à créer un environnement favorable à la reconnaissance et à la participation des femmes dans un contexte marqué par l'instabilité, les conflits et la violence. La présence des animateurs issus des communautés concernées est un facteur déterminant dans ce processus de construction des liens de confiance. Même si la démarche stratégique future devra inclure une dimension plus ciblée sur le changement du comportement des hommes, le projet a su persuader les autorités coutumières et administratives, ainsi que les villageois, à s'impliquer dans la construction des pratiques de participation et de visibilité des questions des femmes.

(ii) Pertinence de la stratégie du projet envers l'amélioration de la condition de la femme rurale. Le projet a répondu aux besoins et aux attentes du public bénéficiaire, permettant aux femmes de renforcer leurs capacités de connaître et de défendre leurs droits, mais aussi de récupérer leur dignité. Un grand nombre de femmes bénéficiaires vivent en situation de grande vulnérabilité dans le milieu rural ; plusieurs d'entre elles sont encore fragilisées par les violences subies durant la crise postélectorale ; d'autres ont dû quitter leur village, reviennent s'y installer, et doivent recommencer à zéro. Dans ce contexte, elles perçoivent ce projet comme une opportunité de se réaffirmer et de reconstruire leur environnement familial et communautaire. En même temps elles attendent que, dans l'avenir, l'ONEF organise des activités plus spécifiquement orientées au soutien de leur développement socioéconomique.

(iii) L'efficacité des initiatives de sensibilisation et de formation. Au niveau opérationnel, la mission estime que les résultats des actions de sensibilisation ont mieux abouti que ceux des initiatives de formation. Les femmes éducatrices paires ont dit avoir gagné confiance en elles et avoir qualitativement renforcé leurs capacités à s'exprimer et à communiquer avec conviction. Leur participation aux actions de sensibilisation, aux réunions de villages et aux émissions radio le confirment. C'est une bonne base pour développer une approche pédagogique plus affinée, de manière à renforcer leurs capacités spécifiques à leur fonction en tant qu'agents d'écoute et de médiation, auprès d'autres femmes, dans leurs villages respectifs.

(iv) Le rôle des CDDC pour la pérennité et l'appropriation des acquis. Pour être pérennes, les acquis atteints nécessitent encore de faire l'objet de renforcement, pour éviter un rapide affaiblissement. Les femmes sensibilisées sont bien conscientes et motivées à exercer leurs droits civiques, mais aussi à devenir des candidates potentielles pour les prochaines élections. Néanmoins elles sont conscientes qu'elles ont besoin d'un appui pour renforcer leur niveau d'éducation et leurs capacités sociales et économiques. La sensibilisation aux droits socioéconomiques et culturels devient ainsi un sujet à développer davantage. Les CDDC peuvent jouer un rôle très important à cette fin et devenir progressivement des référents clés dans les villages, pour animer la continuité des initiatives

en vue de construire un environnement favorable à la promotion intégrale et une culture de droits et de respect de la femme.

(v) L'intégration de la composante de masculinité dans la vision stratégique. Le projet montre certaines faiblesses en ce qui concerne l'intégration pragmatique de l'équité de genre. L'accent a été mis principalement sur la sensibilisation et la formation des femmes, ce qui est un élément essentiel, mais l'inclusion des hommes en tant que bénéficiaires pourrait améliorer significativement l'efficacité et la pertinence de l'action. Il est regrettable que le projet n'ait pas organisé des initiatives de sensibilisation spécifiquement destinées à la prise de conscience par les hommes de la condition de la femme comme sujet de droits et d'équité. Cet aspect constitue un défi pour les futures initiatives développées par l'ONEF. La sensibilisation auprès des hommes et leur implication dans la défense de la cause des femmes sont des impacts non négligeables à conquérir si on veut assurer l'appropriation de l'équité de genre à la base.

(vi) Les jeunes comme groupe cible prioritaire. Dans la même perspective, on constate l'absence d'une stratégie différenciée visant la sensibilisation des jeunes (garçons et filles adolescentes), comme groupe cible prioritaire. Les jeunes sont probablement plus perméables aux besoins en matière de changement culturel en ce qui concerne la perception et la construction des relations entre les hommes et les femmes. La construction de ces changements au niveau des paradigmes socioculturels, pourrait contribuer à l'intégration de ces relations genrées au niveau de la participation et de la représentativité des femmes dans la vie démocratique locale et communautaire.

VII. Recommandations

Ces recommandations dérivent des conclusions de l'évaluation. Elles visent à optimiser les effets et à appuyer la continuité et la consolidation des actions menées. Les évaluateurs adressent également une recommandation spécifique au FNUD.

(i) L'ONEF devrait orienter davantage la phase ultérieure d'intervention vers l'accès et l'exercice des droits socio-économiques et culturels. Afin de répondre aux demandes formulées par les femmes, le prochain projet ne devrait pas se concentrer uniquement sur la sensibilisation aux droits civiques et politiques et aux processus électoraux; Il devrait favoriser la participation des femmes dans la conception et la priorisation des actions de développement et de gouvernance local, sans oublier que la base essentielle du bien-être collectif est intrinsèquement liée à une relation de complémentarité entre les droits humains, le développement, la paix et la sécurité (en relation avec la conclusion ii et iv).

(ii) Réorganiser le CDDC comme référent communautaire. Le CDDC détient un rôle clé dans le processus de démocratisation. Cependant, pour qu'il soit effectif, il devrait être renforcé dans leur rôle d'organisateur d'initiatives favorables à l'émancipation des femmes et à l'amélioration de leurs conditions de vie socioéconomiques. Ces comités devraient également devenir des intermédiaires auprès des autorités locales. Les demandes

et propositions présentées par les femmes pourraient s'inscrire dans un plan d'interlocution avec les élus locaux, ce qui pourrait les motiver à s'engager davantage dans la construction d'un cadre de participation démocratique favorable à l'exercice des droits et au développement local (en relation avec la conclusion iv).

(iii) L'ONEF devrait renforcer les initiatives mises en œuvre pour la sensibilisation et la formation. Il s'agirait de réfléchir à une approche pédagogique plus affinée et cohérente avec ce type de projets dont l'objectif est ciblé sur des changements qualitatifs des comportements. Il faudrait notamment développer l'aspect pédagogique dans les initiatives de formation, identifiant clairement les composantes essentielles pour permettre aux éducatrices paires et aux CDDC, de s'approprier des capacités spécifiques pour exercer avec efficacité leur fonction (en relation avec la conclusion iii).

(iv) L'ONEF devrait renforcer son approche stratégique de promotion des droits des femmes. Les hommes devraient constituer un groupe-cible prioritaire dans la construction de la parité et le respect des droits des femmes. Les activités de sensibilisation et de formation pourraient ainsi contribuer de manière plus efficace à la transformation des rapports de domination et de relation non égalitaires liés au genre, ainsi qu'à la déconstruction des stéréotypes et schémas culturels discriminatoires (en relation avec la conclusion iv).

(v) L'ONEF devrait prioriser une diversification des interventions visant un travail de sensibilisation auprès des jeunes. Etant donné les situations de vulnérabilité des droits humains dans les zones d'intervention du projet, les jeunes, filles et garçons, devraient constituer un des groupes bénéficiaires prioritaires. Des formations pratiques devraient permettre de favoriser la construction et appropriation de modèles culturels de respect, d'égalité et de complémentarité entre les sexes et pas de domination ou soumission (en relation avec la conclusion v).



Village de Dongouiné - Les femmes demandent la réparation du pont pour pouvoir se déplacer vers les villages voisins.

Annexe 1 : Questions d'évaluation

Critère CAD*	Question d'évaluation	Sous-questions
Pertinence	Dans quelle mesure le projet, tel qu'il a été conçu et réalisé, correspondait-il au contexte et aux besoins des bénéficiaires et aux besoins aux niveaux local et national ?	<ul style="list-style-type: none"> • Les objectifs du projet étaient-ils cohérents avec les besoins et les priorités du développement démocratique dans le contexte du projet ? • Aurait-il fallu préférer une autre stratégie que celle mise en pratique, qui aurait mieux répondu à ces besoins, ces priorités et ce contexte ? Si oui, pourquoi ? • Le projet a-t-il correctement identifié les risques ? Le projet a-t-il mis en œuvre des stratégies appropriées pour répondre à ces risques ? Le projet était-il excessivement prudent face aux éventuels risques ?
Effectivité	Dans quelle mesure le projet, tel que mis en œuvre, a-t-il pu réaliser ses objectifs et résultats ?	<ul style="list-style-type: none"> • Dans quelle mesure les objectifs du projet ont-ils été atteints ? • Dans quelle mesure le projet a-t-il été réalisé comme prévu dans le document de projet ? S'il a été modifié, pourquoi l'a-t-il été ? • Les activités du projet étaient-elles appropriées pour progresser vers les objectifs du projet ? • Quelles ont été les réalisations du projet ? Dans le cas où il n'aurait pas obtenu les résultats prévus dans le document de projet, quelles étaient les causes des problèmes ?
Efficiace	Dans quelle mesure y avait-il un lien raisonnable entre les ressources utilisées et les impacts obtenus ?	<ul style="list-style-type: none"> • La relation entre les ressources du projet et les résultats obtenus était-elle raisonnable ? • Les arrangements institutionnels de la gestion du projet ont-ils contribué à son efficacité et à la transparence dans l'usage des ressources ? • Le budget était-il conçu et réalisé de manière à faciliter la réalisation de ses objectifs ?
Impact	Dans quelle mesure le projet a-t-il mis en place des processus susceptibles de soutenir la contribution de la société civile à la démocratisation ou à la promotion de la démocratie ?	<ul style="list-style-type: none"> • Dans quelle mesure la réalisation des objectifs et/ou des résultats du projet a-t-elle eu un impact sur le problème spécifique que le projet se proposait de résoudre ? • Le projet a-t-il eu des effets tangibles, positifs ou négatifs, sur les bénéficiaires ciblés par le projet ? • Dans quelle mesure le projet a-t-il mené à des changements, positifs ou négatifs, prévus ou non, dans le domaine de la démocratisation ? • Le projet a-t-il des chances d'avoir un effet catalytique sur des changements futurs ? Comment ? Pourquoi ? Exemples ?
Pérennité	Dans quelle mesure le projet, tel qu'il a été conçu et réalisé, a-t-il suscité un mouvement susceptible de se prolonger dans la direction d'un développement démocratique ?	<ul style="list-style-type: none"> • Dans quelle mesure le projet a-t-il mis en place des processus susceptibles de prolonger l'impact du projet après la fin de son financement ? • Le cas échéant, les parties prenantes acceptent-elles et souhaitent-elles continuer les activités par elles-mêmes ?
Valeur ajoutée du FNUD	Dans quelle mesure le FNUD a-t-il pu se servir de son statut particulier pour obtenir des résultats que d'autres bailleurs n'auraient pas pu obtenir ?	<ul style="list-style-type: none"> • Le projet a-t-il obtenu des résultats liés à son financement par le FNUD, qui n'auraient pas pu être obtenus de la même manière par d'autres bailleurs ou d'autres partenaires (gouvernement, ONG, etc.) ? • La conception et la mise en œuvre du projet ont-elles fait bon usage des avantages comparatifs du FNUD, en particulier son mandat ciblé sur la démocratisation ?

Annexe 2 : Documentation analysée

Documents de programmation et de gestion du projet :

- Document de Formulation du projet⁶ ;
- Rapports narratifs intermédiaires et final ;
- Commentaires d'UNDEF sur l'implémentation du projet ;
- Milestone verification Mission Report, Diarra Salimata, 11/08/2011;
- Milestone verification Mission Report, Agnimel Landry, 23/01/2012 ;
- Rapport Diagnostic;
- Rapports internes du projet (missions de formation, d'information, de suivi, etc.)
- Le site web de l'ONEF: <http://www.erails.net>

Matériaux de support et documents élaborés dans le cadre du projet :

- Guitté Hartog et Marguerite Lavallée, Les images et les mots pour le dire... : des manifestations populaires de la rancœur féminine dans l'œuvre de Frida Kahlo et les chansons de Paquita la del Barrio, Revue : Recherches féministes, Volume 18, numéro 2, 2005, p. 39-56, URI : <http://id.erudit.org/iderudit/012417ar>, DOI : 10.7202/012417ar
- Hamitraoré, Le couteau brûlant, Collection Tropiques, Frat Mat Editions, Abidjan, 2012 ;
- Ministère de la Famille, de la Femme, de l'Enfant et des Affaires Sociales, Document de la Stratégie Nationale de lutte contre les violences basées sur le genre, draft, 2009
- Rapport Genre et Crise, 2007
- République de Côte d'Ivoire, Déclaration Solennelle de la Côte d'Ivoire sur l'Egalité des Chances, l'Equité et le Genre, 2007.
- République de Côte d'Ivoire, Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté, 2009.
- YAO Kouamé Yves Roland et ADJA Owo Roland Désiré, Les instruments juridiques nationaux, régionaux et internationaux relatifs aux droits des femmes, ONEF et ONU Femmes, Abidjan, 2013.

⁶ Document du projet, signé le 10/10/2010

Annexe 3 : Personnes interviewées

Dimanche 1 Septembre 2013	
Arrivée de l'experte internationale	
Lundi 2 Septembre 2013	
Réunion de coordination de l'équipe d'experts	Mme Luisa Maria AGUILAR M. Jean-Paul TUHO ABISSI
Réunion avec l'équipe de travail de l'ONEF	
M. Roland ADJA	Directeur Exécutif ⁷ de l'ONEF ; Chef du projet
M. Clément Kouadio KOUAHE	Consultant responsable de l'étude diagnostic
Mme. Haminata TRAORE	Formatrice
M. Koualou J.L.SERI-ZAHIRI	Assistant administratif, comptable et financier & des ressources humaines
<i>Départ Abidjan - Arrivée Yamoussoukro</i>	
Mardi 3 Septembre 2013	
<i>Départ Yamoussoukro vers le Département de Duékoué</i>	
M. Roland ADJA	Directeur Exécutif de l'ONEF ; Chef du projet
M. Edia Omer	Animateur du projet à Duékoué
Groupe focal dans le Village de Guézon, avec la participation de 37 acteurs provenant de trois villages: Guézon, Tobly Bangolo et Tahably Glodè (voir Annexe 5)	
<i>Déplacement vers le Département de Man</i>	
M. Dion Raoul	Animateur du projet à Man
Groupe focal dans le Village de Krikouma (1km de Man), avec la participation de 32 acteurs provenant de trois villages: Krikouma, Gboapeuloule; Kpangouin1. (voir Annexe 5)	
Mercredi 4 Septembre 2013	
<i>Départ vers le Département de Danané</i>	
M. Gbéada Roméo	Animateur du projet à Danané
M. SALOGO	Directeur Radio Man FM
M. DILY DANGBEU Jacques	Membre du Conseil Municipal, ex Maire de Danané
Groupe focal dans le Village de Dongouiné (5 km de Danané), avec la participation de 167 acteurs provenant de sept villages: Dongouiné, Ganhiba, Blekpealeu, Kpanguidopleu, Gueuteagbeupleu, San Pedro et Guiapleu (voir Annexe 5)	
<i>Retour à Man</i>	
Réunion de l'équipe d'experts	Mme Luisa Maria AGUILAR M. Jean-Paul TUHO ABISSI
Jeudi 5 Septembre 2013	
Départ de Man vers Abidjan (10 heures)	
Vendredi 6 Septembre 2013	
Réunion de l'équipe d'experts	Mme Luisa Maria AGUILAR M. Jean-Paul TUHO ABISSI
<i>Débriefing à ONEF</i>	
Mme Rachel GOGOUA	Présidente de l'ONEF
M. Roland ADJA	Directeur Exécutif de l'ONEF ; Chef du projet
M. Jean-Paul TUHO ABISSI	Expert national
Mme Luisa Maria AGUILAR	Experte internationale

⁷ M. Adja est devenu actuellement Directeur Exécutif de l'ONEF.

Annexe 4 : Abréviations

CAD	Centre d'Aide au Développement
CEDEF	Convention internationale sur les droits humains
CDC	Comité de Cohésion Sociale
CDL	Comité de Développement Local
CDDC	Comité Droit Démocratie Citoyenneté
CIPD	Conférence internationale sur la population et le développement
CNLVFE	Comité National de Lutte contre les Violences faites aux femmes et aux enfants
DP	Document du projet
DSRP	Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté
EP	Éducatrices Paires
IDH	Indice de Développement Humain
OCDE	Organisation pour la Coopération et le Développement Economique
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONEF	Organisation Nationale pour l'Enfant, la Femme et la Famille
ONG	Organisation Non-gouvernementale
OSC	Organisation de la Société Civile
PIB	Produit Intérieur Brut
PND	Plan National de Développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
RGPH	Recensement général de la population et de l'habitat
UNDEF/FNUD	United Nations Fund for Democracy/Fonds des Nations Unies pour la Démocratie

Annexe 5 : Liste des participants aux Focus groupes

VILLAGE DE GUEZON - DEPARTEMENT DE DUEKOUÉ

NUMERO	NOM ET PRENOMS	FONCTION	VILLAGE
1	KONE ADAMA	CDDC	TAHABLI - GLODE
2	KOUADIO KOUAME	CDDC	TAHABLI - GLODE
3	BAZIE THEOPHILE	CDDC	TAHABLI - GLODE
4	GLAZAI ALEXANDRE	CDDC	TAHABLI - GLODE
5	KEHI JULIEN	CDDC	TAHABLI - GLODE
6	GBAHOU ROLANDE	CDDC	TAHABLI - GLODE
7	MELO BERTINE	CDDC	TAHABLI - GLODE
8	GLOU NAKO THERESE	EP	TAHABLI - GLODE
9	OUATTARA BIBA	EP	TAHABLI - GLODE
10	SOLEY MARIE	EP	TAHABLI - GLODE
11	KOUASSI AMOIN	EP	TAHABLI - GLODE
12	BAHOU PHILOMENE	EP	TAHABLI - GLODE
13	KONAN MADELEINE	EP	TOBLI-BANGOLO
14	DIBAHOU THE CHIMENE	EP	TOBLI-BANGOLO
15	PENAN COLLETE	EP	TOBLI-BANGOLO
16	TIEKPAHO JUSTINE	EP	TOBLI-BANGOLO
17	KONE SHEMINA	EP	TOBLI-BANGOLO
18	GOUE ERIC	CDDC	TOBLI-BANGOLO
19	BAHOU LACAS	CDDC	TOBLI-BANGOLO
20	YORO CECILE	CDDC	TOBLI-BANGOLO
21	OUWEI CHANTALE	CDDC	TOBLI-BANGOLO
22	SOUMI SAFIATOU	CDDC	TOBLI-BANGOLO
23	DAHOU INNOCENT	CDDC	TOBLI-BANGOLO
24	THE FREDERIC	CDDC	TOBLI-BANGOLO
25	NOUBLEI JEANNE	EP	GUEZON
26	OULA VIVIANE	EP	GUEZON
27	TOBLEI EUGENIE	EP	GUEZON
28	BOUAN DJELE YOLANDE	EP	GUEZON
29	GHEBE ALICE	EP	GUEZON
30	BAN HENRIETTE	CDDC	GUEZON
31	DELAGOUE CECILE	CDDC	GUEZON
32	DEPOHI HYPPOLYTE	CDDC	GUEZON
33	BAHOU MAURICE	CDDC	GUEZON
34	DOHOU JEAN	CDDC	GUEZON
35	GUEI THALEX	CDDC	GUEZON
36	HIEN CONSTANT	CDDC	GUEZON
37	GUEI MARIE PAULE	EP	GUEZON

VILLAGE DE KRIKOUMA - DEPARTEMENT DE MAN

NUMERO	NOM ET PRENOMS	FONCTION	VILLAGE
1	LAGO VICTORINE	CDDC	KRIKOUMA
2	FLIN MAMICA	EP	KRIKOUMA
3	SRA MARCELIN	CDDC	KRIKOUMA
4	YOUMA SITA	EP	KRIKOUMA
5	DONAN ANITA	EP	KRIKOUMA
6	GBOGUE MATHURIN	CDDC	GBOUAPEULOULE
7	BAKAYOKO SALIM	CDDC	KRIKOUMA
8	KOUADIO BENJAMIN	CDDC	GBOUAPEULOULE
9	KLA MAMA	CDDC	GBOUAPEULOULE
10	LEUH BENOIT	CDDC	KPANGOUIN 1
11	SADJA	CDDC	KPANGOUIN 1
12	MOUSSA THERESE	EP	KPANGOUIN 1
13	MANEU SITA	EP	KPANGOUIN 1
14	SRA THERESE	CDDC	KPANGOUIN 1
15	GOUELY MATONO	EP	KPANGOUIN 1
16	ZRAN HENRIETTE	CDDC	KPANGOUIN 1
17	DUO NIMBOU	CDDC	KPANGOUIN 1
18	BOUA HELENE	EP	KPANGOUIN 1
19	GBE TYNA	EP	GBOUAPEULOULE
20	ZOLOU EHOULD	CDDC	KRIKOUMA
21	GUERIE ROSALIE	EP	GBOUAPEULOULE
22	GUEU MAHOU	CDDC	GBOUAPEULOULE
23	YOU GBEMA	EP	GBOUAPEULOULE
24	GOLOU HELENE	CDDC	GBOUAPEULOULE
25	DIOMANDE	CDDC	GBOUAPEULOULE
26	MASIA MIOUNE	CDDC	GBOUAPEULOULE
27	GBEMA ELISA	EP	GBOUAPEULOULE
28	DOUDIE TIEN	CDDC	GBOUAPEULOULE
29	OULAI DARRIE	CDDC	KRIKOUMA
30	ZAHIE MATHIAS	CDDC	KRIKOUMA
31	VIEU ROBERT	CDDC	KRIKOUMA
32	GBE DIOMANDE	CDDC	KRIKOUMA

VILLAGE DE DONGOUINE - DEPARTEMENT DE DANANE

NUMERO	NOM ET PRENOMS	FONCTION	VILLAGE
1	DOUAGUI ANGE	CDDC	GANHIBA
2	SUN MARIE	CDDC	GANHIBA
3	DOUAGUI JEAN MARIE	Membre de la Communauté	GANHIBA
4	KAPEU ADELINE	EP	GANHIBA
5	SAMY MADO YVONNE	EP	GANHIBA
6	GUEU GBA COLETTE	EP	GANHIBA
7	BOU BAN MARTINE	EP	GANHIBA

8	GUEU SEUH ROSALIE	EP	GANHIBA
9	MIANGO DOHI COLETTE	CDDC	GANHIBA
10	DAN JEANNOT	CDDC	GANHIBA
11	MAWA KPANLOU	CDDC	GANHIBA
12	DOUANGUI BRUNO	CDDC	GANHIBA
13	DENON YOUAN JEAN PIERRE	MC	GANHIBA
14	TROIAN TEA ALFRED	MC	GANHIBA
15	TEA ZEHE ELISE	MC	GANHIBA
16	TROH COLETTE	MC	GANHIBA
17	ZEHE CECILE	MC	GANHIBA
18	CAMARA KASSIRIKI	MC	GANHIBA
19	KOYA TIEU MARIE	MC	GANHIBA
20	SOHOU DIE ROBERT	EP	DONGOUINE
21	GUEU DUOYA ALFRED	EP	BLEKPEALEU
22	KAPIEU GONZREU CLEMENT	CDDC	DONGOUINE
23	DETO INES	CDDC	BLEKPEALEU
24	DEMIMAKESSEU LINDA	CDDC	GUEUTEAGBEULEU
25	GOHI LUCIE	CDDC	DONGOUINE
26	YOUAN HENRIETTE	EP	SAMIPLEU
27	GBEU FLORENTINE	CDDC	BLEKPEALEU
28	DEA DETONAN CHARLOTTE	EP	BLEKPEALEU
29	TIEU DOKI THERESE	EP	BLEKPEALEU
30	ZRO TIKA ADELAIDE	EP	BLEKPEALEU
31	TIEU YVONNE	EP	BLEKPEALEU
32	MAMICHA	CDDC	GUIAPLEU
33	FANTA TOURE	CDDC	BLEKPEALEU
34	KARIDJA DISA	CDDC	GUIAPLEU
35	DJARA ALIMATOU	CDDC	GUIAPLEU
36	SIBE ALLAMAKO	CDDC	BLEKPEALEU
37	MANDO FELICITE	CDDC	GUIAPLEU
38	DEMLIN HORTENSE	EP	BLEKPEALEU
39	MUNLEU SIMONE	CDDC	BLEKPEALEU
40	GUEI SUZANE	CDDC	DONGOUINE
41	ZEHE ANGELINE	CDDC	KPANGUIDOPLEU
42	MEAN SANDRINE	EP	GUEUTEAGBEULEU
43	GUEU MELISA	CDDC	GUEUTEAGBEULEU
44	DEBA CHRISTIANE	CDDC	GUEUTEAGBEULEU
45	WOYA YVONNE	CDDC	GUEUTEAGBEULEU
46	MANGLIE GUEU ALPHONSINE	CDDC	GUIAPLEU
47	ZRANGO SIDONIE	EP	DONGOUINE
48	TRO DEYA HENRIETTE	CDDC	DONGOUINE
49	BEHI NATALIE	CDDC	DONGOUINE
50	ZUAN DIEU THERESE	EP	GUIAPLEU
51	KPAN MATHIEU	CDDC	DONGOUINE

52	ONDIEU DAVID	MC	DONGOUINE
53	TEUK DENIS	MC	DONGOUINE
54	GOUET ALPHONSE	MC	DONGOUINE
55	TIEU INNOCENT	MC	DONGOUINE
56	KPAN BERNARD	MC	DONGOUINE
57	GOULY RAPHAEL	CDDC	KPAMPLEU
58	KPAN TOAKESSEU PASCAL	CDDC	BLEKPEALEU
59	TROH DANIEL	CDDC	DONGOUINE
60	SAMY DAHO	CDDC	DONGOUINE
61	GUEU BERNADIN	CDDC	DONGOUINE
62	DRO KING	CDDC	DONGOUINE
63	TIEU GBA ADULLE	CDDC	DONGOUINE
64	KPAN CELESTIN	EP	DONGOUINE
65	MUNTOUEU ALBERT	EP	DONGOUINE
66	ZEHE KPAN GASTON	EP	DONGOUINE
67	TIEU DOUAN YACINTHE	EP	DONGOUINE
68	GOULY GERMAIN	EP	DONGOUINE
69	LEPOULON SUZANNE	MC	GUIAPLEU
70	DOUAGUI MARIUS	MC	GANHIBA
71	YOUAN JEAN PIERRE	MC	GANHIBA
72	DEKOUA PASCAL	MC	GANHIBA
73	MAHAN VICTOR	MC	GUEUTEAGBEULEU
74	GBATO VINCENT	MC	GUEUTEAGBEULEU
75	ZEHE SIMONE	MC	DONGOUINE
76	KPAN KOPIEU FRANCOIS	MC	DONGOUINE
77	BIO MARCEL	MC	DONGOUINE
78	GUEU APPOLINE	MC	DONGOUINE
79	DOUAN IRENE	MC	DONGOUINE
80	TIEMOKO MUNPOUNTOU	MC	GUIAPLEU
81	MANZO JUDICAEAL	MC	GUIAPLEU
82	MONCHAN EUGENIE	MC	GUIAPLEU
83	BEAN HELENE	EP	GUIAPLEU
84	DANHO FRANCOISE	EP	GUIAPLEU
85	SY EMILIE	MC	DONGOUINE
86	TOKPA LEONTINE	EP	GUIAPLEU
87	MUMUN EUGENIE	MC	DONGOUINE
88	GUEU PHILOMENE	EP	GUEUTEAGBEULEU
89	ZEHE CHRISTINE	EP	DONGOUINE
90	ZRANWON MARTINE	MC	GUIAPLEU
91	O ELISABETH	MC	GUIAPLEU
92	SUN MARIE	MC	GUIAPLEU
93	BEH YVONNE	MC	GUIAPLEU
94	GUEU ALBERTINE	MC	GUIAPLEU
95	DRO ROSALIE	MC	GUIAPLEU

96	SAMY YVONNE	EP	GANHIBA
97	BOUH BAN MAURINE	EP	GANHIBA
98	GUEU GBA COLETTE	EP	GANHIBA
99	ODIEU DELPHINE	MC	DONGOUINE
100	GUEU HENRIETTE	EP	GUEUTEAGBEULEU
101	KPAN ADELIN	MC	GANHIBA
102	TIEU MARIE	MC	GUEUTEAGBEULEU
103	BEBI JEANNE	MC	GUEUTEAGBEULEU
104	ONWIEU DELPHINE	MC	GUEUTEAGBEULEU
105	TIEWO NICOLE	MC	GUEUTEAGBEULEU
106	DEUN BEATRICE	MC	GUEUTEAGBEULEU
107	KAYODO ELISABETH	MC	GUEUTEAGBEULEU
108	TIA COLETTE	MC	DONGOUINE
109	GUEI PHILOMENE	MC	DONGOUINE
110	OULEU THERESE	EP	KPANGUIDOPLEU
111	BIEU TIA SERAPHINE	MC	DONGOUINE
112	MAHAN HELENE	MC	DONGOUINE
113	GOLA JACQUELINE	MC	DONGOUINE
114	GOUET HELENE	MC	GUEUTEAGBEULEU
115	KAPIEU CHARLOTTE	MC	DONGOUINE
116	GONDO SIMONE	MC	DONGOUINE
117	TOKPA ROSALIE	MC	DONGOUINE
118	ZOHO YVONNE	MC	DONGOUINE
119	MANOU GELON	MC	DONGOUINE
120	BAN EMILIE	MC	DONGOUINE
121	GUEU SUMPIEU NADEGE	MC	DONGOUINE
122	YEHE DELPHINE	MC	DONGOUINE
123	ZEHE MARTINE	MC	DONGOUINE
124	ZOH MONIQUE	MC	DONGOUINE
125	DEAWAN ADELE	MC	DONGOUINE
126	TIEU MARIE	MC	GANHIBA
127	SEUSSI SUZANNE	MC	DONGOUINE
128	MUNWAKEU HELENE	MC	DONGOUINE
129	DEHE YVONNE	MC	DONGOUINE
130	KAWINYA PAMELA	EP	BLEKPEALEU
131	MASSEU YVONNE	MC	BLEKPEALEU
132	GBEADA HELENE	MC	BLEKPEALEU
133	VEH MARIE	EP	KPANGUIDOPLEU
134	DAH HELENE	EP	KPANGUIDOPLEU
135	KAPIEU HONORINE	EP	KPANGUIDOPLEU
136	BENE RAYMONDE	EP	KPANGUIDOPLEU
137	KAPIEU ANTONIO	MC	SAN PEDRO
138	DEA OYA BERNARD	CDDC	GUEUTEAGBEULEU
139	WOH SANDRINE	MC	SAN PEDRO

140	MEANTAN NAMBO	MC	SAN PEDRO
141	BOIYEU SANDRINE	MC	SAN PEDRO
142	DEHOUA ERIC	MC	SAN PEDRO
143	DRO GUEU FONTAINE	MC	SAN PEDRO
144	KPAN BENJAMIN	MC	SAN PEDRO
145	KAPIEU CLEMENT	MC	SAN PEDRO
146	BAN PHILOMENE	MC	SAN PEDRO
147	GUEU ROSALIE	EP	BLEKPEALEU
148	KPAN BLANDINE	MC	SAN PEDRO
149	MEANGO MARTHE	MC	DONGOUINE
150	ZOHOU SOLANGE	MC	DONGOUINE
151	DAHO PATRICIA	MC	DONGOUINE
152	TIEU MIREILLE	MC	DONGOUINE
153	GBA THERESE	MC	DONGOUINE
154	GUEI SIMONE	MC	DONGOUINE
155	GUEI HORTENSE	MC	DONGOUINE
156	KPAN ZEHE SIMONE	MC	DONGOUINE
157	MUNKALEU FELICITE	MC	DONGOUINE
158	GUEU VIVIANE	MC	DONGOUINE
159	LEU MARIE	MC	DONGOUINE
160	TROH HELENE	MC	DONGOUINE
161	DIAN ODETTE	MC	DONGOUINE
162	ZEHE NARCISSE	MC	DONGOUINE
163	GOPON ANTOINETTE	MC	DONGOUINE
164	TOMIN ZEHE CECILE	MC	DONGOUINE
165	TOUOLO YVETTE	MC	DONGOUINE
166	GOMET SIMONE	MC	DONGOUINE
167	KPAN MONIQUE	EP	GANHIBA

Annexe 6 : Evolution des tâches féminines et des contraintes sociales et culturelles

Les interviews ont permis de dégager avec les femmes les évolutions qui ont marqué leurs conditions sociales et humaines de femmes par l'intermédiation du projet « Amélioration de la participation, des femmes rurales au processus électoral en Côte d'Ivoire ». Dans ce qu'elles ont dit, les femmes relevaient ce qu'elles vivaient ou subissaient avant que le projet ne prenne place dans leur village et communauté, d'une part, et ce qui a changé dans leur comportement et dans celui des hommes, d'autre part. A Guezon et Krikouma, les femmes nous ont partagé leur espoir de voir le changement s'accélérer !

Activités ou comportements	Avant				Aujourd'hui		
	Qui fait				Qui fait		
	Fem	Hom	Total		Fem	Hom	Total
Chauffage matinal de l'eau	1	-1	0	- Des femmes prennent conscience que cela doit changer ; des hommes ont affirmé qu'ils chauffaient l'eau et balayaient la maison ou la cour au petit matin.	1	0	1
Faire le ménage	1	-1	0	- des hommes ont pris la parole pour affirmer qu'ils chauffaient l'eau et balayaient la maison ou la cour au petit matin	1	1	2
Préparer le repas du matin	1	-1	0	Quelques acceptent de faire le repas	1	0	1
S'occuper des enfants	1	-1	0	Rien n'a changé	1	-1	0
Porter l'enfant au dos	1	-1	0	Quelques changements : des hommes acceptent d'aider leur femme sur le chemin du champ	1	0	1
Travailler avec son mari qui utilise l'argent gagné pour chercher d'autres femmes	0	-1	0	Pas de changement significatif : les hommes prennent d'autres femmes	1	-1	0
Avoir droit à la parole	0	-1		Des Changements significatifs	1	1	2
Les réunions familiales sans les femmes	0	-1	-1	Des Changements significatifs	1	1	2
Assurer la popote	-1	1	0	Des Changements significatifs : les femmes s'impliquent désormais	1	1	2
Assurer la scolarisation des enfants (inscription, effets scolaires, autres)	-1	1	0	Des Changements significatifs : les femmes s'impliquent désormais	1	1	2
Les réunions communautaires sans les femmes	0	-1	-1	Des Changements significatifs	1	1	2
Rapports sexuels forcés la nuit avec son mari en dépit de la fatigue et de la lourde journée. En cas de refus, l'homme peut la battre ou aller avec une autre femme.	0	-1	-1	De faibles Changements significatifs	1	0	1
Les violences conjugales où les femmes sont régulièrement battues par les hommes	0	-1	-1	Des Changements significatifs/ baisse des violences conjugales	1	1	2
Mariage forcé	0	-1	-1	Des Changements significatifs	1	1	2
Bagages des femmes dehors	0	-1	-1	Des Changements significatifs	1	1	2
Pas de femmes dans la chefferie	0	-1	-1	Des Changements significatifs : les femmes sont impliquées dans la gestion des affaires au niveau de la chefferie	1	1	2
Non droit à l'héritage	0	-1	-1	Des Changements significatifs	1	1	2
Être chef de terre chez les yacouba	0	-1	-1	Rien n'a changé	0	-1	-1
Voter pour le candidat du mari	0	-1	-1	Des Changements significatifs	1	1	2

Les notes attribuées permettent d'apprécier l'évolution des déplacements. Ils se lisent de la façon suivante : 0= il y a la volonté mais le système est encore fort, existence de pesanteurs socioculturelles, l'acteur subit ; -1= aucune volonté, le système est encore fort, refus ; 1= Acteur actif malgré le système, Changement significatif, volonté de changer.